

Berne, le 23 novembre 1926.

342

24. NOV. 1926

B 22 Eg. 46 - MC.

Monsieur Ernest F r e m b l e y,  
Président de la Commission commerciale suisse  
en Egypte,

Le C a i r e.

Boîte postale 844.

Monsieur,

Pour faire suite à notre lettre du 6 novembre, nous avons l'honneur de vous exposer que l'entretien que le Ministre de Suisse en Grande-Bretagne a eu avec le Ministre des Affaires étrangères d'Egypte lui a laissé une impression fort peu favorable à la réalisation de nos projets.

M. Parsvicini a trouvé Saroit Pacha parfaitement orienté au sujet des négociations relatives au traité d'amitié entre la Suisse et l'Egypte que vous avez poursuivies avec Wagih Pacha, mais inébranlable sur les deux points qui restent encore en discussion. Tout en témoignant, dans les formes, une parfaite courtoisie et une grande amabilité, Saroit Pacha s'est gardé de tout empressement à l'égard de nos propositions et n'a paru disposé à aucune concession sur le point de vue égyptien.

Notre Ministre a eu l'impression que son interlocuteur était dominé par le sentiment des difficultés de sa tâche et par la crainte que nous cherchions à profiter de la situation dans laquelle se trouve actuellement son pays et que cet état d'esprit l'empêchait d'adopter une attitude conciliante. Il a cru discerner, en outre, que la susceptibilité du Gouvernement égyptien avait été éveillée par certains épisodes des négociations et il est arrivé à la conviction qu'en insistant davantage pour arriver à un accord, non seulement nous n'arriverions pas à nos fins, mais nous provoquerions un mouvement de mauvaise humeur



qui couperait court aux pourparlers entamés et compromettrait les résultats déjà obtenus.

Estimant probable que vous rencontreriez la même résistance que sous le Ministère précédent, sinon une résistance plus prononcée, M. Paravicini nous conseille de laisser pour le moment les choses en l'état, afin de pouvoir reprendre les négociations sur une base favorable aussitôt que les circonstances le permettront.

Tout en nous réservant de réexaminer la question au cas où vous hésiteriez à vous ranger à cette manière de voir, nous serions disposés à nous rallier, pour le moment, à ce conseil de prudence. Si les chances d'emporter l'adhésion du Gouvernement égyptien à notre point de vue paraissent actuellement très faibles, nous n'avons évidemment aucun intérêt à le pousser à bout et il est plus sage de demeurer dans l'expectative. La protection de nos compatriotes est assurée dans de bonnes conditions par les arrangements récemment intervenus. Grâce à votre obligeance, il nous est possible de communiquer avec le Gouvernement égyptien sans passer, lorsqu'il y aurait inconvénient à le faire, par l'entremise des Puissances capitulaires. Le temps nous permettra de renforcer encore votre position d'intermédiaire officieux, qui a déjà rendu de très grands services et de vous placer dans une situation plus forte pour reprendre les pourparlers au moment venu. M. Paravicini a déjà travaillé dans ce sens et a reçu de Saroit Pacha l'assurance que vous pourriez compter sur le meilleur accueil de sa part.

Si, dans les circonstances présentes, nous sommes d'avis qu'il est préférable que vous ne preniez aucune initiative pour rentrer en conversation au sujet du projet de traité d'amitié entre la Suisse et l'Egypte, il va bien sans dire que nous ne préconisons nullement de laisser de côté cette affaire; nous vous serions reconnaissants, au contraire, de continuer à la suivre discrètement et de nous tenir au courant de l'évolution de la situation.

M. Paravicini a été surpris d'apprendre que son entrevue

avec Saroit Facha, à laquelle le Chargé d'Affaires d'Egypte est demeuré présent, avait été rapportée dans la presse égyptienne. Il attacherait du prix à recevoir, si faire se peut, le texte de l'entrefilet publié à ce sujet. Vous nous obligeriez beaucoup en tentant de nous le procurer.

Agrées, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL